



LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°370 MARS 2020



**VIES DE LUTTES...
LUTTES POUR VIVRE**

SOMMAIRE

- P.2** **ANDENNE – QUAND LES POSSIBLES SONT DIMINUES, GARDER QUAND MEME L'ESPOIR**
Avancer malgré les obstacles.
- P.3** **NAMUR – PHOTOGRAPHIE, ARME DE CLASSE**
Une histoire militante
- P.4** **FEDERATION – ON NOUS A PLACE NOS ENFANTS**
Témoignage
- P.5** **FEDERATION- JAI JAGAT**
La marche des sans voix
- P.6** **FEDERATION – NOS DROITS**
L'état des lieux du logement
- P.7** **NAMUR - HORS CADRE**
Pas à part
- P.8** **FEDERATION - CA SE PASSE- PETITES NOUVELLES -**

EDITORIAL

A LST, nous parlons souvent de résistances à la misère. Derrière cette réalité se cache une multitude de choses. Ce sont les créativité permanentes dans tous les domaines de l'existence pour survivre, des remises en route permanentes pour aller au-delà des refus, des échecs, mais aussi des espérances fortes pour faire changer les choses.

Oser dépasser les limites qu'un handicap physique impose, et aller à la rencontre des autres pour apporter « sa pierre » à la construction d'un monde plus juste et fraternel. Se mobiliser avec d'autres pour tenter de reconstruire un droit de vivre en famille qui n'existe plus pour tant de familles dont les enfants vivent le placement.

C'est aussi découvrir des amis qui luttent ailleurs dans le monde, décident de marcher ensemble pour interpeller le monde et faire entendre les voix de toutes celles et ceux qui portent l'espoir, d'un jour, sortir de l'oubli et du mépris.

Luc Lefebvre

**Que celui ou celle qui sait lire,
lise et PARTAGE ce JOURNAL avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à LIRE.**



ANDENNE

QUAND LES POSSIBLES SONT DIMINUÉS, GARDER QUAND MÊME L'ESPÉRANCE !

AVANCER MALGRE LES OBSTACLES

DIFFÉRENT

A l'âge de 8 ans, j'ai eu un accident et depuis, je suis handicapé. Jusqu'à 18 ans, j'étais dans le flou total mentalement. J'ai déjà dû me battre très jeune ! Comme toute personne handicapée, j'étais un peu gêné ! Je n'arrivais pas à faire comme les autres faisaient : ne fut-ce que sourire...

J'ai quand même eu des copains et ils m'ont dit que je devais me défendre et répondre. Les autres et même des éducateurs se moquaient de moi. J'ai commencé à m'extérioriser. À l'école, on me traitait de fainéant parce que j'étais tout le temps dans mon coin.

Maintenant, quand je ne suis pas sûr de comprendre quelque chose, j'ose poser des questions. J'ai envie d'aller vers les autres.

Je me suis rebellé et j'ai réalisé que je devais commencer tout doucement à me battre. J'ai profité de tous mes droits : j'ai été voir des psychologues, des neurologues, etc... parce que je n'y arrivais pas tout seul.

J'ai essayé d'aller travailler. Cela se passait bien. Alors, à un moment donné, on m'a donné des responsabilités. Les copains se foutaient de moi. J'ai demandé de l'aide et elle n'est jamais venue. J'ai simulé une bagarre et j'ai été renvoyé. J'ai perdu donc mon travail. J'ai essayé d'en retrouver mais pas moyen. Je suis resté un an au chômage.

AU FUR ET À MESURE

J'ai cherché des services d'accompagnement pour trouver des activités ou accompagner d'autres. J'ai alors trouvé Altéo (ACIH anciennement) dont je suis responsable. Je suis président de la locale actuellement.

On fait l'animation nous-mêmes. On fait des bricolages, on se débrouille pour amener le matériel. Il y a une animatrice mais elle n'est pas là pour animer tout le temps.

J'anime donc. J'ai des réunions du comité régional pour préparer tout cela, etc...

En même temps, j'ai été dans un autre service aussi pour rencontrer d'autres personnes et aider. Et je me suis rendu compte que même si je ne savais pas faire de bricolages, je pouvais aider !

Je faisais de la gym douce et j'ai proposé de lancer un groupe de sports. On l'a lancé et j'ai été responsable des sports et d'autres activités Altéo à Andenne. Mon plaisir était de voir les autres pouvoir jouer.

Maintenant, je suis moins disponible pour certaines activités. Avant, j'étais seul et j'avais besoin de m'occuper et d'avoir des activités. Je partais du matin au soir. Je suis encore fort occupé mais depuis 6 ans, j'ai d'autres priorités (comme par exemple ma compagne ou ma maman ou bien encore ma kiné 3 x semaines, etc...).

Comme personne handicapée, il y a les douleurs donc j'agis en fonction de ce que je ressens. Mentalement, je dirais qu'il ne faut pas en faire de trop sinon on fatigue. Par exemple, j'ai vite mal à la tête. Il faut faire les choses au fur et à mesure.

DES DROITS

J'ai tout fait pour bénéficier de mes droits à l'AVIQ. Je voulais adapter toute la maison. Je voulais mettre une rampe extérieure mais ça été refusé. Cela en envisageant que je ne saurais plus marcher un jour. Certaines choses m'ont été refusées (monte escalier...). J'en ai encore des travaux à faire mais cela coûte bien évidemment. Je voulais aussi fermer ma terrasse mais je ne l'ai pas fait.

J'ai voulu habiter à la campagne pour faire du vélo (pour me rendre en ville par exemple) mais mon état me limite dans cette possibilité aussi. Et prendre le bus, si tu ne te tiens pas, tu te casses la figure !

Sans voiture, porter les courses, aller à la kiné, avoir mes activités... ne serait pas possible. Sinon, il faut appeler un taxi ou le bus mais il y a le coût !

A LST, j'aime participer aux réunions où on réfléchit à différentes choses. Je suis militant et j'aime me battre pour les droits aux personnes handicapées. Défendre la cause « handicapé et pauvreté » me paraît importante dans les deux axes de droits. La défense des droits.

Se battre pour que les pauvres ne deviennent pas encore plus pauvres. Les débats politiques m'ont souvent intéressé.

J'aime bien voir les autres s'amuser et j'aime bien apporter l'ambiance. C'est dans mon caractère. Quand je vais mal, je ne dis rien.

Il faut faire attention à tout ce qu'on fait physiquement et mentalement quand on est handicapé. Je me rends utile dans différentes associations.

Je vis bien ! Je n'ai pas à me plaindre ! Je vis !



Réalisation de l'atelier terre 2017 – CEC LST Andenne

NAMUR

PHOTOGRAPHIE, ARME DE CLASSE

*UNE VISITE AU MUSÉE DE LA PHOTOGRAPHIE À CHARLEROI QUI NOUS RACONTE
UNE HISTOIRE MILITANTE*

AU 19 EME SIECLE, LA PHOTO APPARTENAIT A LA BOURGEOISIE

Ce sont les bourgeois, les propriétaires terriens, les industriels qui se sont intéressés à la photographie au commencement de son apparition. Par la photographie, ils pouvaient garder des souvenirs fidèles de leurs voyages, se faire tirer de beaux portraits, montrer leurs possessions et leur pouvoir.

VIVRE DE SON ART

A cette époque, les peintres qui respectent les standards académiques sont reconnus comme des artistes et peuvent vendre leur peinture donc avoir de quoi vivre. Mais la photographie n'est pas considérée comme de l'art : c'est juste un « clic » ! Pour ne pas vivre dans la misère, les photographes sont alors obligés de répondre aussi à ces standards : respecter la morale, représenter le réel, le beau...

1917, REVOLUTION BOLCHEVIQUE EN RUSSIE

Puis l'histoire avance, des révolutions éclatent comme en Russie et des idées nouvelles apparaissent comme : « Tout le monde est sur le même pied d'égalité ». Les photographes osent alors s'intéresser à la vie menée par de simples gens : un boulanger, des enfants, des familles...

Le photojournalisme est alors en demande d'obtenir ce type de photo qui touche le lecteur, qui peut se reconnaître dans les personnages ou situations photographiées.

1932, DES ARTISTES REVOLUTIONNAIRES

Conscient que la classe dirigeante se sert de la photographie comme d'une arme redoutable pour influencer la pensée de tous, l'association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR) crée une section photographique.

Ainsi des photographes engagés vont accompagner et former des ouvriers afin qu'ils récoltent autour d'eux, dans leurs usines et leurs quartiers des témoignages photographiques.

Par leurs photos, ils dénoncent les inégalités, la misère des années 30 dans des grandes villes comme Paris, les conditions de survie : les soupes populaires et les sans-abris... Ils photographient aussi les grèves et manifestations, les assemblées syndicales dans les usines...

Ainsi, leurs photos sont un vibrant hommage à la force des militants et du rassemblement.

TEMOIGNAGES DES MILITANTS

On a vu de belles photos qui montrent la vie des travailleurs et des gens comme nous. L'expo qui montrait les gens qui se sont battus contre la construction d'un aéroport m'a impressionné. Ils se sont rassemblés sans se connaître et ils ont mené ce combat-là ensemble. En fait, c'est comme nous à Jemelle, quand on a commencé à se rassembler, on ne se connaissait pas. Et on s'est aussi réunis parce qu'on avait des combats à faire ensemble pour mieux vivre !
Michel

J'ai surtout aimé une photo avec un homme assis sous un arbre. Elle était belle. J'aime bien aussi faire des photos pour garder des souvenirs.
Carole

Je trouve que c'est bien de voir des vieilles photos. Ça nous rappelle ou ça nous fait connaître l'histoire. On peut se rendre compte des évolutions et des combats qui ont été menés.
Véronique

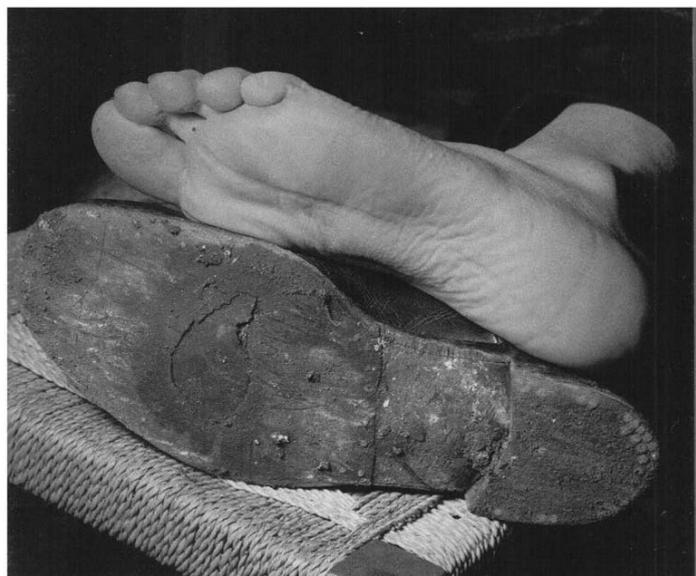


Photo issue de l'exposition



ON NOUS A PLACÉ NOS ENFANTS

AU PARLEMENT DE WALLONIE, À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE,
UN PÈRE DE FAMILLE TÉMOIGNAIT DE LEUR SOUHAIT D'ÊTRE RECONNUS ET CONSIDÉRÉS COMME PARENTS

NOTRE VIE

Je suis marié et j'ai 3 enfants entre 8 et 13 ans

On habite dans un logement social.

Je travaille dans une entreprise de travail adapté, je gagne 10€ de l'heure, j'ai 1300€ par mois. J'y travaille depuis 17 ans, je n'ai jamais été augmenté. Ma femme n'a droit à rien.

On nous a imposé d'être gérés par une administratrice de biens. Elle paye tout et nous verse le reste et on doit se débrouiller avec ça ! C'est elle qui décide tout...

SANS NOS ENFANTS

On nous a placé nos enfants. Depuis, on ne les voit presque plus. Seulement le week-end et une partie des congés scolaires.

Ceux du SAJ nous imposent des tas de choses. Ils ne veulent pas que les enfants reviennent si on n'est pas là tous les deux ma femme et moi. Ils disent qu'on n'est pas capable de s'en occuper seul.

Ils ne veulent plus non plus que les enfants reviennent ensemble, ils disent qu'on n'est plus aptes à s'occuper des 3 en même temps.

Avant, les enfants revenaient aussi le mercredi après-midi, le SAJ a stoppé ça aussi, ils ont décidé sans nous et sans nous dire pourquoi.

Mon fils aîné faisait du foot le mercredi, depuis qu'il ne peut plus revenir à la maison, il n'en fait plus parce que les éducateurs trouvent qu'il rentre trop tard au centre.

SOUS PRESSION

En plus de ça, il y a des services qui viennent faire des réunions tous les mois chez nous. Pour nous dire comment on doit faire, ce qu'on ne peut pas faire... Ils ne veulent rien entendre de ce qu'on dit, rien du tout !

Quand on va à des réunions au SAJ, les services parlent à notre place de nos enfants. Notre rôle de parents, on nous le retire chaque fois un peu plus !

Quand on dit qu'on n'est pas d'accord, on nous répond que si on ne veut plus faire comme ils disent, ils fermeront le dossier, que ça ira au SPJ et qu'on n'aura plus rien à dire.

On n'en peut plus !
Ils nous mettent tellement la pression que finalement c'est tendu entre ma femme et moi.

Ça détruit notre famille.

Pour les réunions je suis obligé de prendre congé, ça fait déjà 12 jours par an.

**NOTRE RÔLE DE PARENTS,
ON NOUS LE RETIRE CHAQUE FOIS
UN PEU PLUS !**

Si je veux que les enfants reviennent pendant les vacances, je dois aussi prendre congé puisqu'ils disent que ma femme ne peut plus s'en occuper seule.

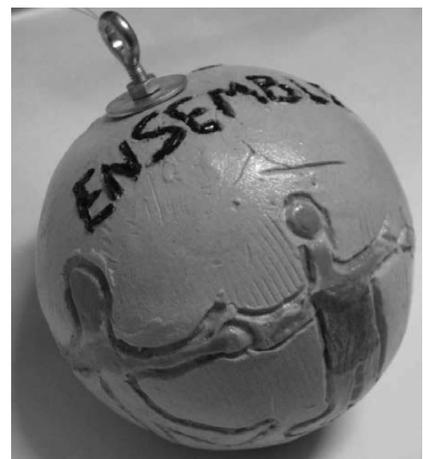
Au boulot on me dit que je prends souvent congé. On me fait sentir que c'est trop souvent. Ça me met encore plus la pression parce que si je perds mon boulot, ça sera encore pire que maintenant.

Je voudrais que ça stoppe les réunions avec le SAJ, qu'on nous foute un peu la paix avec tout ça !

Qu'on nous laisse vivre un peu...

Un papa

À QUAND UNE POLITIQUE D'AIDE À LA JEUNESSE QUI NOUS GARANTIT NOTRE CITOYENNETÉ DE PARENTS ?



Réalisation de l'Atelier Terre. 2017- CEC L.S.T. Andenne

REJOIGNEZ-NOUS AUX ATELIERS FAMILLE !

Nous sommes des parents, des grands-parents, des enfants... nous nous réunissons tous les mois pour parler de ce qu'on vit au sein de nos familles. Nos espoirs, nos souffrances mais également tout ce qu'on met en place pour garder notre famille unie ou pour maintenir du lien entre nous quand elle a été déchirée.

**ENSEMBLE, NOUS CONSTRUISONS UN DROIT QUI DEVRAIT ÊTRE RECONNU
À TOUS ET TOUTES : LE DROIT DE VIVRE EN FAMILLE.**

Ces rencontres nous donnent aussi la force de construire une parole commune et des interpellations que nous relayons dans des lieux de concertation et de dialogue.

QUAND ?

UN JEUDI PAR MOIS, DE 13H À 14H30

OÙ ?

AU 27 RUE PÉPIN À NAMUR

POUR RECEVOIR L'INVITATION

COMMUNIQUEZ VOTRE ADRESSE MAIL OU POSTALE AU 085/84 48 22

POUR EN SAVOIR PLUS

http://www.mouvement-ist.org/atelier_famille.html

FEDERATION

JAI JAGAT, LA MARCHE DES SANS VOIX

LA MARCHE DES SANS VOIX DE DELHI (EN INDE) A GENEVE (EN SUISSE)

CITOYENS DU MONDE

Dans nos éditions précédentes, nous avons eu l'occasion de vous présenter la marche Jai jagat. Ce mois-ci, nous faisons un écho de quelques rencontres que nous avons eues, ou de récits que nous recevons.

En novembre 2019, nous avons eu une rencontre avec des membres de LST et des délégué(e)s du mouvement Jai-Jagat, entres autres, de Belgique, du Luxembourg, d'Espagne et de Suisse.

C'était pour nous l'occasion de préciser nos engagements dans cette marche et ce que nous voulons y partager de nos luttes pour résister à la misère et pour construire un monde plus juste et plus humain.

D'ESPAGNE...



"Ponme cara. Da la cara (Donnez-moi un visage.) en Espagne



et LST interpelle au Parlement à Namur

Un groupe de personnes venus d'Espagne nous a partagé leurs luttes avec des personnes qui vivent à la rue dans la région de Burgos. Une des actions qu'ils ont menées nous a frappés.

Pour interpeller les pouvoirs communaux, ils ont utilisé des masques blancs, comme nous l'avons fait le 17 octobre. Ils se sont rassemblés devant la maison communale de la ville de Burgos avec des masques blancs sur le visage. Ils demandaient aux passants de leur enlever le masque pour qu'ils puissent retrouver un visage et exister réellement. Une fois le masque enlevé, ces personnes « sans voix et sans toit », lisaient un poème à la personne qui leur avait enlevé le masque. Des poèmes d'espoir qu'ils avaient composés pour cette action d'interpellation.

DE SUISSE...

C'est Nicolas, un retraité dans la septantaine, qui nous raconte comment il s'est engagé depuis plusieurs années pour rencontrer des personnes qui vivent à la rue dans la région de Genève.

C'est important de mobiliser aussi des personnes et des familles qui sont forcées de vivre « cachées, invisibles » dans ce pays qui abrite autant des symboles de l'accumulation des richesses, que les organisations de défense des droits humains. En voyant la photo d'une rencontre à Genève on se rend compte que c'est « comme chez nous ».



newsletter JJ nov fr - Jai Jagat

Vivre des événements, même ponctuels, de fraternité entre des populations d'origines et de cultures différents constitue un de leurs objectifs.

Des migrants qui fuient les misères de leur pays, la guerre, la faim et d'autres, du pays qui résistent quotidiennement à la misère et au mépris.

DU MEXIQUE...

Extrait du communiqué par J. Vellut membre de Jai-jagat.

Les droits des femmes : une lutte internationale : « ... En novembre 2019, Lupita et Sonia, activistes mexicaines, ont marché quelques jours avec nous sur les routes du Madhya Pradesh. Pour défendre les droits humains. L'une, indigène Yaqui, se démène pour sa communauté discriminée. Leur territoire est menacé. L'autre, universitaire gandhienne italo-mexicaine, lutte sans relâche aux côtés des migrant-e-s, à Tijuana. Ce poste frontière, entre le Mexique et les États-Unis, est le théâtre quotidien de violences multiples à l'encontre des plus vulnérables.



DU NEPAL...

(...) Hier encore, un groupe de douze népalaises en tête du cortège, clamait des slogans pour le droit des femmes et l'accès à la terre. Au Népal, pays voisin de l'Inde, des villageoises voient leurs maisons détruites au bulldozer ou brûlées par les autorités locales. Nepal Mahila Ekata Samaj (1), association conduite par ces femmes, se concentre sur les communautés sans terre et le renforcement du pouvoir des femmes au sein de la société... « ... Toutes ces marcheuses apportent leur culture, leurs expériences, leurs chants. Leur confiance aussi qu'elles puisent dans la force de leur groupe. Car la lutte est rude. Leur force, le dialogue. Point de lutte sans non-violence. On se découvre, on échange, on s'écoute... »

Isaline et Véronique. (1) www.mahilaekata.org
Pour la prochaine revue Silence d'avril 2020.

NOS DROITS

L'ETAT DES LIEUX

LE LOCATAIRE ET LE PROPRIETAIRE ONT L'OBLIGATION DE DRESSER UN ETAT DES LIEUX D'ENTREE



COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le locataire et le propriétaire ont l'obligation de dresser un état des lieux d'entrée détaillé. Il doit être réalisé avant l'emménagement, et au plus tard au cours du premier mois d'occupation.

Il est annexé au contrat de bail écrit et doit être enregistré au SPF Finances avec le bail. Cette formalité gratuite doit être réalisée par le propriétaire dans les 2 mois du début du bail. S'il ne le fait pas, le locataire a toujours la possibilité de le faire lui-même.

Cet état des lieux est établi par le locataire et le propriétaire. Chacun peut se faire accompagner de la personne de son choix (un ami, un avocat, un architecte, une agence immobilière), étant entendu que chacun paie les honoraires de cette personne accompagnatrice.

Le contrat de bail peut prévoir que l'état des lieux est réalisé par un professionnel (un expert, une agence immobilière). Dans ce cas, le contrat de bail prévoit généralement que les frais sont répartis par moitié.

Le contrat peut aussi prévoir une participation forfaitaire du locataire dans les frais d'état des lieux

lorsque le contrat prévoit qu'il est réalisé par une agence immobilière.

QUE CONTIENT L'ETAT DES LIEUX ?

En principe, l'état des lieux d'entrée comporte au minimum :

- la date de cet état des lieux,
- l'identité des auteurs de cet état des lieux,
- l'identité du locataire et du propriétaire, l'adresse du bien, la date de début du bail,
- une note générale reprenant un aperçu rapide de l'état du bien, des matériaux et des équipements ainsi que l'état général d'entretien et de propreté des pièces,
- la description de l'état apparent, des éventuels dégâts et état de propreté de chaque pièce,
- l'état et le fonctionnement apparent des équipements présents,
- le relevé des documents d'entretien des équipements (électroménager, boiler, etc.),
- le relevé des index des compteurs,
- l'indication des clés remises au locataire,
- les signatures précédées de la mention "lu et approuvé".

L'objectif est donc de donner une description précise de chaque pièce.

Le propriétaire et le locataire peuvent annexer des photos à cet état des lieux.

Chacun peut aussi faire des photos pour lui-même, pour se réserver des preuves en cas de litige futur.

ET S'IL N'Y A PAS D'ETAT DES LIEUX ?

S'il n'a pas été fait d'état des lieux d'entrée, le locataire est présumé restituer le logement en fin de bail dans le même état qu'à l'entrée.

Dans ce cas, ce sera au propriétaire à prouver que des dégâts auraient été causés en cours de bail pour ensuite en réclamer remboursement au locataire.

Cette preuve est difficile : le propriétaire se basera sans doute sur l'état des lieux de sortie du précédent locataire ou sur tout autre document.

Tout cela devra, en cas de litige, être examiné par le juge de paix qui décidera si le propriétaire prouve, ou non, que des dégâts inexistant à l'entrée seraient survenus en cours de bail.

Un état des lieux de sortie doit être réalisé à la fin du bail, selon les mêmes modalités.

Même si aucun état des lieux d'entrée n'a été établi, le propriétaire peut imposer la réalisation d'un état des lieux de sortie.

LES ATELIERS...

de l'hôpital du Beau Vallon, de Clos Copain,
des Centres d'Expression et de Créativité
LST Andenne, LST Namur et Terre Franche

EXPOSENT

PAS
À PART



Parcours d'artistes
Chambre avec vue

Musiques, théâtre et rencontre
Samedi 14 à 15H et dimanche 21 à 16H

Eglise Saint-Loup
(Rue du Collège - Namur)
Les week-ends du 14, 15 et
21, 22 mars 2020
de 11H30 à 18H



CA SE PASSE

LES CAVES A Namur, les mardis 10 et 24 mars 2020. A Andenne, les mardis 3, 17 et 31 mars. A Rochefort, le lundi 9 mars. A Fontaine l'Evêque, les vendredis 6 et 20 mars.

LE GROUPE DES JEUNES d'Andenne se retrouve tous les jeudis à 19h.

LES ATELIERS A Andenne les mardis matin et à Namur les vendredis matin.

LES PERMANENCES Vous accueillent les lundis à Andenne. Les lundis et jeudis à Namur. Les mardis à Gemelle.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE se réunit les mercredis.

Nous sommes également tous les mercredis aux quartiers des Balances et de Peu d'Eau en **BIBLIOTHEQUE DE RUE** avec les enfants.

DU GRAVIER DANS LES CHAUSSURES »

DU THEATRE AU CINEMA...

Après avoir osé monter sur les planches avec la création théâtrale « Du gravier dans les chaussures », nait l'idée de prolonger la diffusion de ces messages forts par un outil vidéo. Une nouvelle aventure dans la découverte du 7ème art tant dans le processus de création que des différentes techniques cinématographiques. En attendant la production finale, découvrez la bande annonce. (<http://www.mouvement-lst.org/videos.html> ou http://www.mouvement-lst.org/lstj_andenne_activites.html).



PLATE FORME PAUVRETÉ DES ENFANTS ET DE LEURS FAMILLES

« Contre la pauvreté des enfants et de leurs familles : des actes »

La pauvreté est une réalité inadmissible dans un pays aussi riche que la Belgique. La pauvreté des enfants est d'abord celle des familles et résulte de politiques inégalitaires qui doivent être modifiées urgemment. 4 capsules vidéo seront diffusées pour donner le ton au contenu des débats. A découvrir sur la [page facebook](#) de LST Namur Cec

PETITES NOUVELLES

DEMANAGEMENT

Il y a quelques semaines, Hélène, Jérémie et leurs trois enfants ont enfin obtenu un logement adapté à leur famille. Nous leur souhaitons que ce logement tant attendu leur permette de commencer « une nouvelle vie de famille ».

DECES

Ce 13 février 2020, Gaby Deltombe la maman de Jacques Fourneau et belle-maman de Cécile Parent est décédée. Le mouvement LST soutient la famille dans sa peine.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé À ce numéro

D'Andenne : l'équipe d'actualités ardennaises.

De Condroz-Famenne-Ardenne : Chantal, Carole, Michel et Véronique

De Namur : Andrée, Cécile, Patricia, Philippe, Fabienne

Du Hainaut : Marcelle, Luc et Laetitia

L'équipe d'envoi : Andrée, Cindy, Éric, Francine, Martin, Patricia, Sonia.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22

Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne

andenne@mouvement-lst.org

Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condruz-Famenne-Ardenne asbl

Tél. : 0486/33 36 17

Doyon, 13 – 5370 Flostoy

cinéy-marche@mouvement-lst.org

Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut

Rue de l'Esclopperie, 1, 7040 Quévy-le-Grand

Tél : 065/88.59.50 – 0486/33 43 59

hainaut@mouvement-lst.org

Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387

A Tubize

Claire Goethals - Tél. : 067/64 89 65

Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal

tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12

Rue Pépin, 27 – 5000 Namur

namur@mouvement-lst.org

Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

WWW.MOUEMENT-LST.ORG

federation@mouvement-lst.org

ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an

Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387

De la Fédération Luttes Solidarités Travail

27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus de 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4

Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUEMENT-LST.ORG